

## L'ORGANISME

LE&C Formation, association loi 1901, d'éducation populaire, est l'organisme de formation du réseau Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud

Réseau de dimension interrégionale, LE&C Grand Sud est une association laïque à but non lucratif, régie par la loi 1901. Véritable tête de réseau, LE&C Grand Sud est composée de fédérations et d'associations qui oeuvrent au quotidien dans les champs de politiques éducatives, de formation, de loisirs et de la culture.

LE&C Grand Sud bénéficie d'une expérience reconnue dans la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques dans des domaines aussi variés que complémentaires, tels que l'action sociale, les politiques petite enfance, enfance, jeunesse et culturelles, les séjours, la formation, le développement local, le tourisme social...

Opérateur majeur des politiques publiques éducatives, LE&C Grand Sud contractualise avec de nombreuses collectivités (communes, syndicats intercommunaux, communautés de communes, conseils généraux et régionaux) et gère des dispositifs de toutes tailles.

LE&C Formation est labellisé par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) pour accompagner les candidats qui s'engagent dans un parcours VAE.

**Cette labellisation garantit les compétences de l'organisme et des accompagnateurs en charge de l'accompagnement.**

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

La VAE concerne tout le monde : que l'on soit salarié, bénévole, demandeur d'emploi, il est possible de faire valider les acquis de son expérience.

Pour le salarié, la VAE peut être réalisée :

- A son initiative, dans le cadre d'un congé V.A.E. ou dans le cadre du DIF.
- A l'initiative de l'employeur, dans le cadre du Plan de Formation Employeur.

Dans tous les cas, vous devez procéder comme pour toute démarche de formation : vous renseigner auprès de l'OPCA ou de votre employeur.

- Vous êtes demandeur d'emploi : vous devez vous adresser à Pôle emploi.
- Vous êtes employeur : nous pouvons vous accompagner à formaliser votre projet.



Loisirs Education & Citoyenneté  
Formation

### Loisirs Education & Citoyenneté Formation

Evelyne SANS  
Responsable du secteur formation  
evelyne.sans@loisireduc.org

Anne VINCENT  
Accompagnatrice VAE  
anne.vincent@loisireduc.org

Tél. : 05 62 87 43 43 - Fax : 05 62 87 43 44



Loisirs Education & Citoyenneté  
Formation

## Accompagnement à la VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

BAPAA  
BPJEPS  
DEJEPS  
DESJEPS

La Validation des Acquis de l'Expérience permet d'obtenir un titre ou diplôme\* en sanctionnant les compétences et l'expérience du candidat. Trois ans d'expérience professionnelle ou bénévole en relation avec le diplôme visé suffisent pour enclencher une démarche de VAE.

\*Référencés au Répertoire National des Certifications Professionnelles.